

# Compte-rendu de la Commission VIE SOCIALE

du mercredi 18 janvier 2023 à 19 h  
à la Communauté de Communes à BASSEMBERG

**Etaient présents** : Mmes et MM.

Alain MEYER, Dominique HERRBACH, Alexandre GUTH, Anne-Hélène RENTZ, Christine BALLAND, Hélène LUTZ, Michèle SCHWETTERLE, Yvette WALTSPURGER, Marie-Louise HULNE, Frédérique ALISON, Sandrine BENOIT, Valérie RESCH, Geertruida VAN DER SLUIJS, Marie FELIX, Anne-Hélène RENTZ.

**Ainsi que**

Aurore ARCHETTI – responsable Relais Petite Enfance MJC

Mathieu DOMAS – directeur de l'APA

Rachel SCHIEBER – chargée de la Vie sociale et Associative à la CDC

**Etaient excusés** :

Marie-Thérèse WACH, Maryline DELSART, Christine SENFT

---

Alain MEYER souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de s'être déplacées, il passe au premier point à l'ordre du jour et donne la parole à Aurore ARCHETTI, responsable du Relais Petite Enfance (RPE) de la MJC.

## **I – PRESENTATION RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)**

Aurore ARCHETTI est responsable du Relais Petite Enfance ou RPE depuis plus d'un an et demi. Le RPE est un lieu est un lieu d'échange et d'animation en direction des parents, des enfants, des assistants maternels et des gardes à domiciles. C'est un service de la MJC le Vivarium ouvert à tous, gratuit et neutre.

Ses principales missions sont :

- La professionnalisation des AMAT (Assistants maternelles)

Le RPE les accompagne dans leur profession en les informant sur le statut, le contrat de travail,... C'est également un lieu de partage avec d'autres professionnels, d'écoute et de professionnalisation.

- L'accueil des enfants et parents

Le RPE propose des matinées pour jouer et grandir sous la responsabilité des parents et des assistants maternels. Les ateliers sont des lieux d'éveil qui permettent la découverte, la socialisation et l'épanouissement du jeune enfant.

Il informe les parents sur les différents modes d'accueil et les oriente vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de leur situation.

Il propose également un accompagnement dans les fonctions de parents-employeurs, en les informant sur leurs droits et devoirs et en leur apportant un soutien dans les démarches administratives.

Aurore **ARCHETTI** indique qu'on comptait près de 60 AMAT dans la vallée mais ce chiffre est en baisse constante et il n'y a plus de candidats actuellement. Les freins résident dans le fait que ce sont des emplois précaires, qu'une formation importante est demandée que les exigences liées à l'aménagement des maisons représentent un investissement conséquent.

Actuellement le choix du mode de garde par les parents peut être un choix par défaut et il n'est pas rare qu'un bébé compte quelquefois 3 modes de garde différents dans la semaine.

Alain **MEYER** intervient pour indiquer que la situation est tout aussi tendue au niveau des périscolaires ou de l'accueil en crèche puisque 27 places sont proposées pour 55 demandes pour les 0 à 3 ans.

L'ouverture du nouveau site périscolaire de Maisongoutte prévue pour sept. 2023 permettra peut-être d'apporter une réponse pour l'accueil périscolaire au moins.

Aurore **ARCHETTI** indique qu'elle remplace Mme **SCHEU** depuis son départ à la retraite début janvier à la direction de Chemin Faisant.

Ce Lieu d'Accueil Parents -Enfants est ouvert à tout enfant de moins de 4 ans accompagné. Deux sites accueillent les permanences : Villé les lundis matins et Neuve-Eglise les jeudis matins. Leur objectif est de permettre aux parents ou AMAT d'échanger sur leurs difficultés ou questionnements. Il y a entre 10 à 15 enfants par permanence.

Alain **MEYER** remercie Aurore **ARCHETTI** pour son intervention et passe ensuite au point suivant.

## **II – TRANSPORTS SOLIDAIRE**

Rachel **SCHIEBER** rappelle que depuis 2018, une équipe de bénévoles de l'AGF St Maurice assure le transport des personnes souhaitant se rendre à Sélestat pour des RV médicaux, des visites aux conjoints hospitalisés ou en EHPAD à Sélestat et dans le Val d'Argent.

Ils ont également accepté de prendre temporairement le relais pour les trajets de la vallée depuis l'arrêt du Transport à la Demande Taxi'Val en septembre 2021, le temps que la collectivité trouve un nouveau prestataire pour assurer ce service.

Grâce à leur engagement et leur disponibilité, plus de 360 trajets ont été effectués depuis plus d'un an par 5 bénévoles. Ce service rendu répond en grande partie aux difficultés de mobilité des seniors n'ayant pas de solution pour se déplacer.

Pour les soulager, la collectivité a décidé de faire appel à la MJC qui a accepté de mettre à disposition un minibus avec chauffeur les mercredis.

L'objectif est de concentrer les trajets dans la vallée les mercredis, le fonctionnement de ce nouveau dispositif est le suivant :

**Service :** les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h (sauf jours fériés).

**Conditions :**

- Avoir plus de 60 ans (présentation d'une pièce d'identité).
- Pour les personnes de moins de 60 ans, un justificatif d'invalidité sera demandé.
- Être membre de la MJC (carte de membre à 16 € par an)
- Exclusion du service en cas de retards répétés ou d'annulations de dernière minute.

**Réservations par téléphone :** Les mardis et jeudis uniquement au 06 52 22 13 54 de 14 h à 17 h.

**Coût :** 3 € l'aller, 6 € l'aller-retour.

Lors du premier trajet, 16 € seront demandés pour la carte de membre MJC.

En ce qui concerne les déplacements vers Sélestat, ce sont toujours les bénévoles de l'AGF qui assurent ce service, uniquement pour les rendez-vous médicaux ou visite de conjoint à l'hôpital.

- Les réservations se font au 06 89 87 94 47.
- Coût : 15 € l'aller-retour + 22 € de carte de membre AGF lors de la première utilisation.

L'on passe ensuite au point concernant L'APA.

### III – INTERVENTION DU DIRECTEUR DU RESEAU APA

Dans la cadre de la réflexion sur la prise en charge des aînés dans le futur, Alain **MEYER** a souhaité inviter Mathieu **DOMAS**, habitant et conseiller municipal de St Pierre-Bois mais également directeur du réseau APA pour qu'il partage sa vision sur le rôle des collectivités dans ce domaine.

Mathieu **DOMAS** indique que le Réseau APA est un réseau associatif non lucratif de l'Economie Sociale et Solidaire, qui intervient dans les champs social, médico-social et sanitaire.

Il est présent sur le Grand Est avec 5000 salariés.

L'offre proposée est globale : ménage, jardin, toilette, garde de nuit. L'APA gère également des résidences seniors et 2 EHPAD sur Mulhouse.

Le réseau comprend aussi près de 1000 bénévoles qui animent des clubs de loisirs, organisent une prévention santé, tissent des liens auprès de personnes âgées isolées, prêtent une écoute positive et rassurante, apportent de nombreux « petits plus » favorisant l'épanouissement et la dignité des personnes en maison spécialisée...

Alain **MEYER** intervient et s'interroge sur le rôle des communes, les clubs de troisième ne répondant pas à tous les besoins. Il indique également qu'1/3 des habitants de la vallée a plus de 65 ans et 25 % d'entre eux ont besoin d'aide.

Mathieu **DOMAS** évoque quelques pistes de réflexion :

- L'intergénérationnel : mixer la Petite Enfance et le Grand âge (exemple du quartier intergénérationnel de Lörrach en Allemagne), les maisons intergénérationnelles avec appartements famille et seniors, ...
- L'Ehpad doit être un lieu de vie pas un endroit où l'on attend de partir
- Offrir des services, de l'habitat et de la sécurité (bip, domotique)

D'autres pistes sont évoquées par la commission :

- Aide au financement de travaux pour les personnes âgées qui vivent dans de grandes maisons souvent à moitié vides
- Priorité au locataire s'il a participé à des travaux pour l'achat de la maison du propriétaire lorsqu'il décède
- Possibilité de faire évaluer la maison (CICAT)
- Evocation de la seniorscopie, enquête réalisée par les Conseillers municipaux en 2015 sur les personnes de + 70 ans de la vallée , plus de 1000 questionnaires renseignés sur les habitudes, la santé, le foyer, le logement.

Suite à cette enquête, mise ne place de la mutuelle intercommunale, d'un guide des aides en faveur des personnes âgées, de la section transport solidaire AGF pour les rendez-vous médicaux vers Sélestat.

- Des Conseillers Mieux Vivre et Autonomie pourraient enclencher la démarche.

A. **MEYER** remercie Mathieu **DOMAS** pour son intervention. Il annonce la date de la prochaine commission Sociale consacrée aux budgets qui se tiendra le 21 février à 19 h.

L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance en remerciant les membres de leur participation.

*Le Vice-Président chargé de la vie sociale  
et de la vie associative - Jeunesse – Sports et Culture*

**Alain MEYER**

